



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport de résultats 2009-2010

Mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

**Direction générale des ressources humaines
Direction des langues officielles**



N° P1-14/2010
ISBN 978-1-100-51519-9

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010

Rapport de résultats 2009-2010

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------|
| Renseignements généraux | 4-5 |
| Principaux progrès | 6-7 |
| Sensibilisation | 8-15 |
| Consultations | 16-20 |
| Communications | 21-27 |
| Coordination et liaison | 28-34 |
| Financement et prestation de programmes..... | 35-37 |
| Reddition de comptes | 38-39 |
| Liste de diffusion | 40 |

RAPPORT DE RÉSULTATS

MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES 2009-2010

Renseignements généraux

Institution fédérale

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
Place du Portage, Phase III
11, rue Laurier, Gatineau, Québec K1A 0S5

www.tpsgc-pwgsc.gc.ca

Ministre responsable L'honorable Rona Ambrose

Hauts fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de la Partie VII de la LLO

Sous-ministre : François Guimont, Sous-ministre délégué : Andrew Treusch,
Champions des langues officielles : Francine Kennedy et John McBain
Sous-ministre adjointe, Ressources humaines : Diane Lorenzato
Directeur général, Secteur des politiques et des programmes ministériels des ressources humaines : Louis Seguin,
Directeur, Langues officielles : Robert J. Tremblay

Mandat de l'institution fédérale En fournissant au gouvernement du Canada des services communs novateurs dont le gouvernement a besoin pour exécuter son programme, TPSGC aide les ministères et les organismes à se concentrer sur ce qu'ils font le mieux — servir la population canadienne.

Coordonnateur national responsable de la mise en œuvre de l'article 41

Julie Paquette
Gestionnaire, Secrétariat, Communautés de langue officielle en situation minoritaire
Téléphone : 819-934-0238
Télécopieur : 819-956-4412
Courriel : julie.paquette@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Direction des langues officielles
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
11, rue Laurier, Gatineau, Québec K1A 0S5

Coordonnateurs régionaux

ATLANTIQUE

André Faubert
Directeur par intérim, Service à la clientèle
Immeuble Dominion Public
1713, Bedford Row, 4^e étage
Halifax (N-É) B3J 3C9
Courriel : andre.faubert@pwgsc-tpsgc.gc.ca

SHEDIAC

Joël Boudreau
Chef, Ressources humaines
10, rue Weldon
Shediac (N-B) E4P 2X7
Courriel : joel.boudreau@pwgsc-tpsgc.gc.ca

QUÉBEC

Justine Chan
Conseillère principale, Ressources humaines
Place Bonaventure Portail Sud-Est,
800, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 7300
Montréal (QC) H5A 1L6
Courriel : justine.chan@tpsgc-pwgsc.gc.ca

ONTARIO

Louise Kelly
Gestionnaire, Approvisionnements
33, rue City Centre, pièce 480-C
Mississauga (ON) L5B 2N5
Courriel : ld.kelly@pwgsc-tpsgc.gc.ca

QUEST

Carol Ryckenboer-Barsalou
Conseillère, Ressources humaines
167, avenue Lombard, pièce 100
Winnipeg (MB) R3C 2Z1
Courriel : carol.ryckenboer-barsalou@pwgsc-tpsgc.gc.ca

PACIFIQUE

Mitsy Poirier
Adjointe administrative, Bureau des petites et moyennes entreprises
800, rue Burrard, bureau 641
Vancouver (C-B) V6Z 2V8
Courriel : mitsy.poirier@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Principaux progrès réalisés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2009-2010

Sensibilisation

Depuis sa création en 2007, le Secrétariat, Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), dont le mandat est exclusif à l'appui des CLOSM et à la promotion de la dualité linguistique, fonctionnait sans ressources permanentes. En 2009, la haute direction a reconnu l'importance du Secrétariat en y attribuant un budget d'opération et des postes prévus au budget pour en assurer la pérennité. Il s'agit d'un engagement majeur du Ministère pour les années à venir.

Le Ministère a procédé au lancement du Portail linguistique du gouvernement du Canada en octobre 2009. La section *Découvrir* du Portail contient des hyperliens qui réfèrent entre autres aux communautés anglophones et francophones vivant en situation minoritaire. L'ensemble de la population canadienne peut maintenant bénéficier gratuitement d'une gamme d'outils et de ressources linguistiques, dont la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada, *TERMIUM Plus®*.

À titre d'autorité technique et de coordination en matière de publicité pour l'ensemble du gouvernement du Canada, le Ministère a revu les approches actuelles utilisées pour faire de la publicité dans les médias des CLOSM par l'entremise d'Internet. Des travaux préparatoires sont en cours en vue de produire des lignes directrices pour les institutions fédérales.

Consultations

Le Ministère est soucieux de la sous-représentation, au sein de son effectif, des employés qui ont comme première langue officielle l'anglais et qui relèvent du bureau régional du Québec. À cet égard, le Ministère siège au sous-comité du renouvellement de la fonction publique parrainé par le Réseau communautaire (*Community Table*). Ce sous-comité vise à faciliter la coopération entre le gouvernement du Canada et les communautés d'expression anglaise du Québec pour augmenter la participation des Canadiens d'expression anglaise à l'effectif de la fonction publique fédérale au Québec, excluant la région de la capitale nationale.

Suite à l'appel de propositions de projets pour des bourses universitaires en traduction et des initiatives de l'industrie de la langue lancé en juillet 2009, le Bureau de la traduction a discuté avec des organismes nationaux qui représentent les CLOSM concernant le Programme de renforcement du secteur langagier au Canada (initiative de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*). À titre d'exemple, la Fédération de la jeunesse canadienne-française, qui favorise et soutient l'épanouissement de la jeunesse francophone hors Québec, a obtenu une entente de contribution pour un projet pancanadien pour effectuer la coordination de stages en traduction rémunérés en entreprise.

Communications

Le Ministère a continué d'offrir des séances d'information, intitulées *Comment faire affaire avec le gouvernement fédéral* et *Comment rédiger une proposition efficace*, pour aider les petites et moyennes entreprises des CLOSM à traiter davantage et plus facilement avec le gouvernement.

En mai 2009, le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) a ouvert un nouveau centre de service sans rendez-vous à l'intention des petites et moyennes entreprises de la région de la capitale nationale (RCN). Les CLOSM ont été informées de cette nouveauté et les représentants du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada et du Réseau communautaire (*Community Table*) ont été invités à l'ouverture de ce bureau régional dans la RCN.

Le Ministère s'est engagé à ce que les entreprises canadiennes aient accès à des renseignements dans la langue officielle de son choix. À cet égard, il a fait circuler de la documentation au sein des ministères et organismes fédéraux clients pour leur rappeler que tous les documents relatifs aux marchés doivent être fournis dans les deux langues officielles pour faire en sorte que les appels d'offres en ligne du gouvernement du Canada affichés dans MERX^{MC} respectent les prescriptions de la *Loi sur les langues officielles*. Cette initiative s'inscrit dans la promotion de la dualité linguistique au sein de la société canadienne.

Le Ministère surveille les dépenses en publicité du gouvernement du Canada consacrées aux médias de langue officielle en situation minoritaire. Cette information a été rendue publique dans son rapport annuel sur la publicité. Au sein du Ministère, tous les bureaux régionaux ont fait des achats dans les médias minoritaires selon le sujet de l'avis public et la région géographique visée. Les achats médias se font généralement sous forme d'avis publics dans la recherche d'espaces commerciaux à louer pour loger les bureaux des institutions fédérales.

Coordination et liaison

Le Ministère participe activement à divers comités, forums, réseaux et événements interministériels et communautaires dans la région de la capitale nationale et dans l'ensemble des régions du Canada. La championne de la promotion de la dualité linguistique et de l'épanouissement des CLOSM au Ministère a participé à titre de conférencière au Forum sur les bonnes pratiques en matière de langues officielles en décembre 2009.

Là où l'emplacement des bureaux du Ministère le permet, les coordonnateurs régionaux des langues officielles participent activement aux réseaux animés par les conseils fédéraux régionaux ainsi que ceux animés par Patrimoine canadien pour appuyer le développement des CLOSM. Les directeurs des relations avec la clientèle de TPSGC au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve exercent des fonctions de leader au sein du comité des langues officielles des conseils fédéraux régionaux à titre de co-champions.

Financement et prestation de programmes

Le Ministère a maintenu son engagement à offrir un abonnement gratuit à *TERMIUM Plus*® aux CLOSM jusqu'au lancement du Portail linguistique du Canada en octobre 2009. Depuis *TERMIUM Plus*® est offert gratuitement à la population canadienne.

De plus, dans le cadre du Programme de renforcement du secteur langagier, compris dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*, le Ministère financera 16 projets qui viendront appuyer le développement du secteur langagier à l'échelle du Canada, par l'attribution de bourses et de stages universitaires en traduction. Les premiers projets retenus ont été annoncés en mars 2009.

Le Ministère a reconduit le service d'appui à la traduction offert aux organismes nationaux qui représentent les CLOSM (*Community Table*, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, *Quebec Community Groups Network* et RDÉE Canada) pour la traduction de documents clés.

Reddition de comptes

En 2009, la revue systématique de tous les mémoires au Cabinet rédigés au nom du Ministère, pour qu'ils soient soumis à une analyse d'incidence sur les langues officielles, s'est ajoutée à la revue de toutes les présentations au Conseil du Trésor déjà en cours.

Le Bureau de la traduction a procédé à la mise à jour de la stratégie de mesure du rendement de Patrimoine canadien pour ses deux initiatives (le Portail linguistique du Canada et le Programme de renforcement du secteur langagier au Canada), dans le cadre de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport détaillé des résultats

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'**interne** dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne.]

Résultat visé :

Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des CLOSM.

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|--|--|
| 1. Les champions ministériels des langues officielles (LO) ont sensibilisé les employés et la haute direction à la dualité linguistique et aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à l'échelle du Ministère. | 1. La championne de la promotion de la dualité linguistique et de l'épanouissement des CLOSM a participé à diverses activités et à divers comités afin de fournir un appui aux engagements ministériels en matière de langues officielles : participation à un groupe de travail (composé de huit champions de langues officielles) visant le développement d'une stratégie d'appui à la socialisation en matière de langues officielles; participation au Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO); participation à une discussion sur le bilinguisme dans la fonction publique. La présidence du Comité de gouvernance des langues officielles du ministère est assurée par les deux champions des LO. Les champions participent au Conseil du Réseau des champions ministériels des langues officielles. | 1. Les employés de TPSGC sont sensibilisés à la dualité linguistique, notamment en raison de la visibilité des champions ministériels des langues officielles et de leur contribution aux langues officielles. |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|--|
| <p>2. Le Comité de gouvernance des langues officielles (CGLO) a continué ses activités. Le Comité relève du sous-ministre et son mandat s'étend à l'ensemble du Programme des langues officielles.</p> <p>Le comité est présidé par les deux champions ministériels des LO et est composé des ambassadeurs des langues officielles. Les ambassadeurs représentent les directions générales et les directions régionales du Ministère.</p> | <p>2. Trois réunions ont eu lieu pendant la période visée. Les membres du Comité ont particulièrement apprécié la présentation sur l'étude horizontale de la mise en œuvre de l'article 41 et celle sur le Programme d'appui aux droits linguistiques, toutes deux offertes par Patrimoine canadien, ainsi que la présentation de Justice Canada sur le survol des récents jugements en droits linguistiques.</p> | <p>2. La pertinence des présentations s'est accrue.</p> <p>Les ambassadeurs assument le rôle de leader en matière de LO dans leur direction générale ou leur direction régionale respective.</p> |
| <p>3. Le Secrétariat, Communautés de langue officielle en situation minoritaire, dont le mandat est exclusif à l'appui des CLOSM et à la promotion de la dualité linguistique, a été créé en 2007. Les fonctions ont été effectuées sans ressources permanentes jusqu'en 2009.</p> <p>En 2009-2010, le Secrétariat a reçu un budget de fonctionnement et a été doté de postes prévus au budget pour assurer la pérennité du Secrétariat.</p> | <p>3. Le Secrétariat est composé de trois ressources, dont un gestionnaire, qui assume aussi le rôle de coordonnateur national pour la mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> (LLO), un agent de projet et un conseiller subalterne en langues officielles.</p> | <p>3. Le financement permanent des opérations et des postes est un engagement majeur du Ministère pour les années à venir.</p> |
| <p>4. Dans la région de la capitale nationale, l'administration centrale du Ministère s'est jointe à Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour souligner les Rendez-vous de la Francophonie 2010.</p> | <p>4. Les activités, dont un jeu-questionnaire sur la francophonie canadienne d'après l'émission de télévision <i>La classe de 5^e</i> et une prestation de la Ligue nationale d'improvisation, se sont déroulées le 11 mars.</p> <p>Le directeur des langues officielles du Ministère a prononcé un discours au nom des champions ministériels des LO.</p> | <p>4. La participation à des activités interministérielles permet aux employés de saisir l'ampleur du réseau des LO.</p> <p>Le partenariat permet une mise en commun des ressources disponibles.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|---|
| <p>5. Des produits de communication destinés aux employés et à la haute direction sont conçus pour les sensibiliser à la dualité linguistique.</p> <p>Le Ministère a continué de produire le bulletin sur les langues officielles <i>Dialogue</i>.</p> | <p>5. Les modifications apportées à la politique ministérielle sur les LO pour tenir compte de la partie VII de la <i>Loi sur les langues officielles</i> (LLO) ont été annoncées dans le numéro de mai 2009 de <i>Dialogue</i>.</p> <p>Le bulletin <i>Dialogue</i> est accessible à tous les employés sur le site intranet du Ministère.</p> | <p>5. Chaque parution du bulletin <i>Dialogue</i> fait l'objet d'une annonce aux employés.</p> <p>Le bulletin offre une visibilité accrue aux champions des langues officielles et se veut un exercice de positionnement des langues officielles et de promotion de la dualité linguistique au sein du Ministère.</p> |
| <p>6. Les outils d'information produits à l'extérieur du Ministère sont distribués au sein du Ministère.</p> | <p>6. Le Bulletin 41-42 format papier est distribué systématiquement aux champions ministériels des LO et aux ambassadeurs des LO des directions générales et des directions régionales, alors que le lien au bulletin électronique est envoyé aux ambassadeurs et aux coordonnateurs LO du Ministère.</p> | <p>6. Les ambassadeurs et les coordonnateurs sont appelés à diffuser le Bulletin 41-42 au sein de leur secteur et leur équipe de travail.</p> |
| <p>7. La Direction des langues officielles continue de faire appel au réseau des coordonnateurs ministériels des LO de façon ponctuelle.</p> | <p>7. Les rencontres permettent d'échanger au sujet des événements qui sont organisés au cours de l'année, tels que les Rendez-vous de la Francophonie et la Semaine de la dualité linguistique, de faire le point sur le plan d'action triennal pour la mise en œuvre de l'article 41 et les rapports annuels subséquents.</p> | <p>7. Les coordonnateurs des langues officielles n'hésitent pas à communiquer avec la Direction des langues officielles et le Secrétariat, CLOSM, pour obtenir avis et conseils au sujet du rôle qu'ils sont appelés à jouer.</p> |
| <p>8. Un volet sur les langues officielles fait partie des séances d'orientation offertes aux nouveaux employés du Ministère.</p> | <p>8. Dans la région de la capitale nationale, 18 séances ont été données, dont 11 en anglais et 7 en français.</p> <p>Les séances ont aussi lieu en régions. À titre d'exemple, au cours de 2009-2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la région du Québec a offert cinq séances auxquelles ont pris part 80 nouveaux employés. - la région de l'Atlantique a offert trois séances auxquelles ont pris part une centaine de nouveaux employés. | <p>8. Les nouveaux employés sont initiés à la <i>Loi sur les langues officielles</i> et ils ont une meilleure connaissance de leurs droits et obligations en matière de LO. Le volet sur les langues officielles a pour but de sensibiliser les nouveaux employés à la dualité linguistique.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|--|
| 9. Le Bureau de la traduction a maintenu sa participation à des événements spéciaux visant à souligner la dualité linguistique du Canada. | 9. Dans le cadre du 75 ^e anniversaire du Bureau de la traduction, 27 jeux linguistiques en français et 27 jeux linguistiques en anglais ont été mis à la disposition des fonctionnaires fédéraux sur les sites intranet et Internet du Bureau. | 9. Les employés du gouvernement du Canada (GC) connaissent mieux les différents outils linguistiques mis à leur disposition par le Bureau de la traduction. |
| 10. Le Bureau de la traduction a continué d'offrir des ateliers de formation sur l'utilisation de TERMIUM® aux fonctionnaires du GC qui en font la demande. | 10. Sept ateliers ont été offerts dans la région de la capitale nationale à 90 fonctionnaires de diverses institutions fédérales, tandis que sept fonctionnaires de l'extérieur du Bureau de la traduction ont suivi des ateliers à Québec et à Montréal. | 10. Les fonctionnaires du GC sont mieux disposés à faire des recherches et connaissent les différentes possibilités qu'offre TERMIUM®. |
| 11. Le Bureau de la traduction a élaboré divers outils portant sur la communication claire et efficace tout en offrant des séances de sensibilisation et des ateliers de formation aux fonctionnaires du GC. | 11. En 2009-2010, le Bureau a donné des séances de sensibilisation à 480 personnes et des ateliers de formation à 124 personnes. Au total, ce sont 604 membres de la fonction publique qui ont été sensibilisés ou formés. La rétroaction à ces séances et ateliers est excellente. De plus, le Bureau a poursuivi l'élaboration d'outils en communication claire et efficace, dont la plupart sont offerts en ligne à l'ensemble des fonctionnaires fédéraux et à l'ensemble de la population canadienne dans la section Communication claire et efficace du nouveau Portail linguistique du Canada. Une dizaine de nouveaux outils se sont ajoutés à ceux déjà offerts. | 11. Les fonctionnaires du GC sont sensibilisés aux divers outils mis à leur disposition par le Bureau de la traduction pour les aider à communiquer de façon claire et efficace. |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|---|
| <p>12. Le Bureau de la traduction a continué de produire des recommandations linguistiques et a diffusé des rappels linguistiques au sein de la fonction publique.</p> | <p>12. Le Bureau de la traduction produit des recommandations et rappels linguistiques tous les mois. Ces outils linguistiques sont affichés sur le site Web du Bureau, en plus d'être distribués à l'échelle de la fonction publique par l'entremise du Bulletin du Bureau de la traduction.</p> <p>En 2009-2010, le Bureau a diffusé un total de dix recommandations et rappels linguistiques en français, ainsi qu'un total de dix recommandations et rappels linguistiques en anglais. Près de 50 000 fonctionnaires fédéraux les reçoivent par l'entremise du Bulletin du Bureau de la traduction et ils sont également envoyés à 1 981 abonnés de l'Internet.</p> | <p>12. Les fonctionnaires du GC et l'ensemble de la population canadienne sont mieux disposés à régler les problèmes de langue épineux à l'aide des recommandations et à éviter certaines erreurs de langue courantes à l'aide des rappels.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|--|
| <p>13. Le Bureau de la traduction a procédé à la finalisation des travaux préparatoires au lancement du Portail linguistique du Canada et a effectué son lancement.</p> | <p>13. Le Bureau a poursuivi le développement technologique du Portail ainsi que la production du contenu qui y a été versé, tant par la création de nouveaux éléments que par la révision de contenus existants.</p> <p>Le Portail linguistique du Canada a été lancé le 8 octobre 2009.</p> <p>La section <i>Découvrir</i> du Portail contient des hyperliens qui réfèrent entre autres aux communautés anglophones et francophones vivant en situation minoritaire et à la formation linguistique au Canada, à des outils et ouvrages linguistiques canadiens, ainsi qu'à des ressources et articles issus des provinces et traitant de la situation des langues au Canada. Divers partenaires, dont certains gouvernements provinciaux, ont reçu des offres de collaboration pour contribuer à enrichir le contenu du Portail. Des discussions sont en cours.</p> | <p>13. L'ensemble de la population canadienne peut maintenant bénéficier gratuitement d'une gamme d'outils et de ressources linguistiques et terminologiques : accès direct et gratuit à TERMIUM® et aux 14 outils d'aide à la rédaction qui lui sont associés, contenu actualisé du Coin linguistique et du <i>Language Nook</i>, jeux et quizz, articles de fond, etc.</p> |
| <p>14. Le Bureau de la traduction a continué d'appuyer la Promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles (PAJLO), de concert avec le ministère de la Justice du Canada et des centres de jurilinguistique dans certaines provinces du Canada.</p> | <p>14. Le Bureau de la traduction a participé à neuf conférences téléphoniques mensuelles du comité de normalisation et à quatre réunions du comité directeur.</p> <p>Le Bureau a publié en 2009-2010 un lexique comportant une liste de 458 termes normalisés en droit des sûretés. Le Bureau a procédé également à la préparation d'un plan d'action et à des recherches dans le domaine du droit de la famille qui ont mené à la rédaction d'une dizaine de dossiers de normalisation et à la préparation de deux grilles envoyées au Comité des utilisateurs du PAJLO; 215 termes ont été normalisés.</p> | <p>14. Les francophones de l'extérieur du Québec peuvent bénéficier d'une normalisation de la terminologie française de la <i>common law</i>.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|---|---|
| <p>15. La journée de réflexion de la <i>Loi sur les langues officielles</i> dans le cadre de la Semaine des langues officielles, organisée par le Conseil fédéral du Nouveau-Brunswick.</p> <p>TPSGC est responsable de l'administration du régime de pensions des fonctionnaires fédéraux. Le Centre des pensions de la fonction publique (CPFP) se trouve à Shediac, au Nouveau-Brunswick.</p> | <p>15. Les employés du CPFP ont participé à la journée de réflexion de la <i>Loi sur les langues officielles</i>. Parmi eux se trouvaient notamment M. Graham Fraser, le Commissaire aux langues officielles du Canada, M^{me} Daphne Meredith, Dirigeante principale des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor, et M^{me} Monique Collette, Présidente de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et Directrice du Groupe de travail sur le milieu de travail : Initiative, engagement et passion.</p> | <p>15. Les employés connaissent mieux la <i>Loi sur les langues officielles</i> (LLO), son influence sur la fonction publique, les progrès réalisés, l'importance de la dualité linguistique et leur rôle dans le cadre du programme.</p> |
| <p>16. TPSGC est l'autorité technique et de coordination en matière de publicité pour tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada (GC). TPSGC a examiné les approches de publicité actuelles visant les communautés de langue officielle en situation minoritaire sur Internet afin d'élaborer des lignes directrices que devront suivre les institutions pour leurs fins de publicité.</p> | <p>16. Des rencontres à l'interne avec des conseillers afin de discuter des nouvelles pratiques et des pratiques exemplaires de placement média pour les langues officielles.</p> | <p>16. Amélioration des conseils offerts aux institutions fédérales afin de tenir compte des nouveaux médias et d'autres nouvelles pratiques pour joindre les publics cibles.</p> <p>Les ébauches des lignes directrices et des initiatives d'apprentissage à l'intention des institutions fédérales sont en cours d'élaboration.</p> |
| <p>17. TPSGC a fait son examen semestriel des plaintes fondées (selon le Commissariat aux langues officielles) relatives aux publicités sur les langues officielles et a élaboré des mesures correctives (au besoin) afin de réduire, voire éliminer, les occurrences dans de futures campagnes publicitaires.</p> | <p>17. Les procédures ont été modifiées afin d'atténuer les futurs incidents au besoin. Elles comprennent désormais des séances d'information à l'intention du personnel.</p> | <p>17. Grâce à cet examen, les conseillers peuvent traiter les problèmes de LO avec les institutions fédérales au cours de l'étape de planification.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|---|---|
| <p>18. Des activités ont eu lieu dans les régions afin de sensibiliser à la dualité linguistique.</p> | <p>18. L'exposition du 40^e anniversaire de la <i>Loi sur les langues officielles</i> a été présentée dans les bureaux de TPSGC d'Halifax et de Moncton.</p> <p>Les bureaux régionaux de l'Atlantique ont participé à la Semaine des langues officielles des conseils fédéraux de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick. Les activités se sont déroulées virtuellement et en direct dans les bureaux des régions.</p> <p>Les Frunch (French Lunch) ont eu lieu à Halifax une fois par semaine. En moyenne 2 ou 3 employés ont participé chaque semaine aux Frunch (plus de 35 participants sont intéressés).</p> <p>Dans la région de l'Ouest, des renseignements sur les Rendez-vous de la Francophonie et une liste d'activités ont été envoyés par courriel à tous les employés.</p> <p>Le 3 mars 2010, la région du Pacifique a célébré le 40^e anniversaire de la <i>Loi sur les langues officielles</i> et a eu l'occasion de lancer officiellement le comité régional des LO en en présentant les membres et le nouveau logo.</p> <p>La région du Pacifique a organisé une Célébration de la Saint-Jean-Baptiste pour l'ensemble de son personnel. Un groupe de musique de la communauté franco-africaine a également été engagé pour l'activité, à laquelle près de 60 membres du personnel et de la direction ont assisté.</p> | <p>18. Amélioration de la visibilité de la dualité linguistique du Canada parmi les employés.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport détaillé des résultats

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

Résultat visé :

Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|--|--|
| <p>1. Les CLOSM ont eu la possibilité de faire valoir leurs besoins et leurs priorités auprès de TPSGC.</p> | <p>1. TPSGC a participé à toutes les réunions du Comité national de développement économique et d'employabilité (CNDÉE) et du <i>National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority</i> (NHRDCELM).</p> <p>TPSGC a eu des rencontres avec le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada et le Réseau communautaire (<i>Community Table</i>) à quelques reprises au cours de 2009-2010 à l'extérieur du cadre des comités nationaux.</p> | <p>1. En 2009-2010, à la demande des CLOSM, TPSGC a continué à miser sur le service d'appui à la traduction offert aux organismes nationaux porte-parole des CLOSM et sur la formation offerte par le Bureau des petites et moyennes entreprises.</p> <p>À ces axes d'intervention s'est ajoutée la sous-représentation des employés ayant l'anglais comme première langue officielle dans la fonction publique fédérale dans la région du Québec, à l'exclusion de la RCN. Ce sujet s'inscrit dans l'initiative du renouvellement de la fonction publique.</p> <p>À cet égard, le Ministère siège au sous-comité de renouvellement de la fonction publique parrainé par le Réseau communautaire (<i>Community Table</i>).</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|---|
| <p>2. La gestionnaire du Secrétariat, CLOSM, qui assume le rôle de coordonnatrice nationale 41, accompagnée du directeur des langues officielles, a visité certains bureaux régionaux du Ministère en 2009-2010, dont celui de la région de l'Atlantique (Halifax), de la région du Québec (Montréal) et de la région de l'Ouest (Edmonton).</p> | <p>2. À l'occasion de ces déplacements en régions, la gestionnaire du Secrétariat, CLOSM, en a profité pour rencontrer les organismes provinciaux des CLOSM, par exemple, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA).</p> | <p>2. Ces rencontres permettent un échange direct entre la gestionnaire du Secrétariat, CLOSM, et les CLOSM.</p> <p>Par exemple, la gestionnaire du Secrétariat a reçu les demandes de services des ACFA régionales de première main, telles que la demande de prêt de locaux fédéraux. Les liens créés avec les ACFA régionales peuvent inciter celles-ci à communiquer avec la gestionnaire du Secrétariat pour des futures demandes de services.</p> |
| <p>3. Le Ministère a offert des avis et conseils aux CLOSM dans des domaines d'expertise qui lui sont propres.</p> | <p>3. Un employé du Bureau d'écologisation du Ministère a offert des avis et conseils au CEDEC du Sud-Ouest du Québec du Réseau communautaire (<i>Community Table</i>), à l'égard des possibilités de diversifier les activités de la friperie de Huntingdon, qui se veut un projet de développement économique communautaire de ce CEDEC.</p> | <p>3. Les diverses lignes d'affaires du Ministère sont interpellées pour remplir les besoins et priorités des CLOSM et elles sont disposées à donner suite aux demandes.</p> |
| <p>4. Le Bureau de la traduction a discuté avec des organismes nationaux qui représentent les CLOSM concernant le Programme de renforcement du secteur langagier au Canada (initiative de la <i>Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013</i>).</p> | <p>4. La Fédération de la jeunesse canadienne-française, qui favorise et soutient l'épanouissement de la jeunesse francophone hors du Québec, a obtenu une entente de contribution pour un projet pancanadien pour effectuer la coordination de stages en traduction rémunérés en entreprise dans le cadre du Programme de renforcement du secteur langagier.</p> | <p>4. Les organismes nationaux qui représentent les CLOSM contribuent au renforcement de l'industrie langagière en participant au Programme de renforcement du secteur langagier au Canada.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|--|---|
| <p>5. Des consultations régulières et continues ont eu lieu avec les CLOSM par l'entremise du Comité de concertation sur la publicité et les médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> | <p>5. Le Comité a été établi afin d'appuyer l'engagement du gouvernement consistant à collaborer avec les associations des médias de langue officielle en situation minoritaire en vue de souligner l'importance de joindre les CLOSM par les institutions fédérales et leurs agences publicitaires.</p> | <p>5. Au cours de l'année, le Comité de concertation sur la publicité et les médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • amorcé un dialogue productif avec les associations des médias de langue officielle afin de cerner les problèmes relatifs à la question des médias de LO pour joindre les communautés en situation minoritaire. • traité de l'élaboration d'un outil de planification des médias en ligne pour aider les institutions à faire des publicités visant les communautés de LO en situation minoritaire du Canada en leur apprenant davantage au sujet des médias de LO. |
| <p>6. La région de l'Ouest a participé au Forum annuel de l'Alberta InterAction organisé par l'Association canadienne-française de l'Alberta et le gouvernement du Canada, notamment en animant des séances de discussion en groupe.</p> | <p>6. Cette rencontre d'une journée s'est tenue à Edmonton le 16 octobre 2009. Plusieurs ministères et CLOSM y ont été représentés. Les séances de discussion en groupe ont permis de produire une liste de projets. En tout, 18 projets ont été déterminés.</p> | <p>6. La région de l'Ouest assiste à cette rencontre annuelle depuis plus de 5 ans. Elle a ainsi pu établir une relation de confiance et communique régulièrement avec les CLOSM. Le fait d'avoir des animateurs des séances de discussion en groupe permet de s'assurer que les participants restent dans la bonne voie, tout en encourageant le remue-méninge. Les CLOSM et les institutions fédérales se sont engagées à se rencontrer régulièrement au cours de l'année pour travailler sur ces projets.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|--|---|
| 7. La région de l'Ouest a participé à la réunion du comité interministériel de LO de Saskatchewan et à La Foire gouvernementale et communautaire 2009. | 7. Cette rencontre de 2 jours s'est tenue à Regina les 7 et 8 mai 2009. Une présentation et des séances de sensibilisation ont été organisées pour permettre au gouvernement et aux intervenants des communautés de partager des renseignements sur les besoins en matière de développement de la communauté fransaskoise et le soutien que le gouvernement peut offrir. | 7. Il s'agit là du premier contact établi avec la communauté francophone de Saskatchewan par la région de l'Ouest. Il a ainsi été possible de mieux comprendre les besoins de cette communauté. |
| 8. La coordonnatrice des LO de la région de l'Atlantique a assisté à une réunion du Comité des LO du Conseil fédéral de l'Î.-P.-É. à laquelle le RDÉE de l'Î.-P.-É. et la Société Saint-Thomas-d'Aquin se trouvaient également. | 8. Le RDÉE a présenté son plan de développement et la Société a présenté son nouveau Directeur général et ses plans pour les prochaines années. | 8. Des renseignements d'intérêt à TPSGC sont mis de l'avant afin d'utiliser le RDÉE pour le recrutement. |
| 9. La coordonnatrice des LO de la région de l'Ontario participe toujours aux forums et aux réunions de l'Assemblée de la Francophonie de l'Ontario. | 9. La coordonnatrice des LO a assisté à la quatrième assemblée générale annuelle de la Francophonie de l'Ontario organisée par l'Assemblée de la Francophonie de l'Ontario à Mississauga, le 18 octobre 2009. | 9. La coordonnatrice régionale des LO rencontre les CLOSM et tient informée la gestionnaire du Secrétariat, CLOSM, et la haute direction régionale de TPSGC. |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|---|--|
| <p>10. Le Ministère participe aux activités organisées par les CLOSM.</p> | <p>10. Le directeur des langues officielles et la coordonnatrice nationale pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO ont assisté en septembre 2009 aux célébrations du 15^e anniversaire du <i>Quebec Community Groups Network</i> et à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada qui ont coïncidé avec le 40^e anniversaire de la LLO.</p> <p>Ils ont aussi assisté au <i>Gala des Lauriers de la PME 2009</i> de RDÉE Canada qui a eu lieu en novembre 2009.</p> <p>Lors de leur visite au bureau régional de l'Ouest en octobre 2009, ils ont aussi assisté au banquet de l'Association canadienne-française de l'Alberta organisé dans le cadre d'InterAction, la rencontre annuelle des représentants des ministères fédéraux et des organismes francophones de l'Alberta.</p> | <p>10. Les représentants du Ministère ont une meilleure connaissance des CLOSM et sont mieux outillés pour sensibiliser le milieu de travail aux besoins et priorités des CLOSM.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport détaillé des résultats

C. COMMUNICATIONS (Transmission de renseignements aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

Résultat visé :

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services de l'institution fédérale.

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|---|---|
| <p>1. Le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) à l'administration centrale dirige un programme de sensibilisation pour aider les petites et moyennes entreprises (PME), dont celles des CLOSM, à accéder aux contrats d'approvisionnement fédéral.</p> <p>Le BPME compte aussi six bureaux régionaux pour desservir les PME partout au pays; ils sont situés à Vancouver, Edmonton, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax.</p> | <p>1. Les BPME régionaux offrent des séances de formation, de l'information et des outils de soutien partout au pays par l'entremise de ses six bureaux régionaux.</p> <p>Les BPME régionaux participent aussi à des foires commerciales, des conférences et des séminaires pour les fournisseurs auxquels participent les PME des CLOSM.</p> <p><u>Région de la capitale nationale (RCN)</u></p> <p>Le BPME de la région de la capitale nationale a participé à des salons, des conférences et des séminaires pour les fournisseurs auxquels des membres des CLOSM participaient également. Il a aussi organisé certaines de ces rencontres.</p> | <p>1. La collaboration des BPME avec les associations industrielles, les entreprises et les administrations locales renforce de manière continue l'accès des PME aux marchés du gouvernement.</p> <p><u>Région de la capitale nationale (RCN)</u></p> <p>En mai 2009, le BPME a ouvert un nouveau centre de service sans rendez-vous à l'intention des PME de la RCN. RDÉE Canada et le Réseau communautaire (<i>Community Table</i>) ont été invités à l'ouverture du bureau régional du BPME dans la RCN.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---------------------|--|------------------|
| | <p><u>Région de l'Atlantique</u></p> <p>Le BPME de l'Atlantique a offert les séances suivantes en français ou en version bilingue.</p> <p>Le 4 mai 2009 Cheticamp (N.-É.) Le 5 mai 2009 Isle Madame (N.-É.) Le 19 sept. 2009 Pointe de l'Eglise (N.-É.) Le 5 oct. 2009 Edmundston (N.-B.) Le 6 oct. 2009 Campbellton (N.-B.) Le 7 oct. 2009 Bathurst (N.-B.) Le 8 oct. 2009 Caraquet (N.-B.) Le 9 oct. 2009 Miramichi (N.-B.) Le 4 nov. 2009 Fredericton (N.-B.)</p> <p><u>Région du Québec</u></p> <p>Le BPME de la région du Québec a tenu :</p> <p>– 5 rencontres pour développer des partenariats avec des associations anglophones, ce qui représente 9 % des efforts déployés en ce sens.</p> <p>–13 séminaires en anglais pour un total de 191 participants, ce qui représente 31 % des séminaires.</p> <p><u>Région de l'Ontario</u></p> <p>Le BPME a pris les mesures suivantes en 2009-2010 pour aider les fournisseurs francophones à faire affaires avec le gouvernement fédéral et pour lui fournir des renseignements à ce sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 6 mai 2009 : participation au Séminaire d'information fiscale du ministère du Revenu de l'Ontario à Pembroke, en Ontario, avec un kiosque commercial. | |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---------------------|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Le 13 mai 2009 : participation au Séminaire d'information fiscale du ministère du Revenu de l'Ontario à Haileybury, en Ontario, avec un kiosque commercial. • Le 9 juin 2009 : animation de deux séminaires individualisés pour les fournisseurs en français pour deux personnes à Toronto, en Ontario. • Le 21 août 2009 : animation de deux séminaires pour les fournisseurs en français pour quatre personnes à Toronto, en Ontario. • Le 16 septembre 2009 : participation au Séminaire d'information fiscale du ministère du Revenu de l'Ontario à Sudbury, en Ontario, avec un kiosque commercial. <p><u>Région de l'Ouest</u></p> <p>Le Bureau des petites et moyennes entreprises a donné un séminaire pour les fournisseurs à l'intention du directeur et de l'administrateur de l'Alliance Française à Edmonton.</p> <p>Le BPME a établi un contact avec Liaison Entreprise et lui a offert de faire une présentation à la communauté commerciale francophone d'Alberta.</p> | <p><u>Région de l'Ouest</u></p> <p>La présentation a ouvert la communication entre les deux parties, ce qui pourrait entraîner une hausse des transactions avec les CLOSM en Alberta.</p> <p>Les discussions sont en cours. Une présentation avec l'aide de Liaison Entreprise pourrait faire la promotion d'un accès direct aux programmes et aux services qu'offre TPSGC dans la région, tout en fournissant de précieux renseignements.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|---|---|
| | <p><u>Région du Pacifique</u></p> <p>En 2008-2009, des associations informelles ont été établies avec le Collège Éducacentre, la Société de développement économique de la Colombie-Britannique, la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et l'Association Franco-Yukonnaise pour offrir des séances d'information sur le BPME et tenter de cerner les besoins de la communauté.</p> <p>En 2009-2010, la Chambre de Commerce francophone de la Colombie-Britannique s'est jointe aux partenaires susmentionnés.</p> <p>Trois séminaires sur la manière de vendre au gouvernement du Canada ont été donnés en français à 20 participants.</p> <p>En 2008-2009, un protocole d'entente a été signé par <i>Small Business BC</i> et le BPME de la région du Pacifique afin de présenter en français des renseignements sur le BPME en C.-B. et au Yukon par vidéoconférence. En 2009-2010, 3 séminaires ont été donnés par vidéoconférence à la communauté francophone du Yukon avec pour but d'obtenir un taux élevé de participation.</p> | <p><u>Région du Pacifique</u></p> <p>Le BPME a collaboré avec ses partenaires afin d'offrir plusieurs séminaires d'information sur le BPME à ses membres. Il a également participé à des activités en français au cours desquelles on avait transmis des renseignements sur le BPME.</p> <p>Le BPME a pu établir une relation avec des fournisseurs, des associations et des milieux d'affaires francophones en C.-B. et au Yukon. Les participants ont semblé satisfaits du niveau de service et de la qualité des renseignements fournis par le BPME.</p> |
| <p>2. TPSGC (la région de l'Atlantique et le Centre des pensions de la fonction publique de Shediac) a lié contact avec les représentants du Congrès mondial acadien, qui s'est tenu en août 2009 au Nouveau-Brunswick.</p> | <p>2. La liste des besoins organisationnels et du soutien a été établie et TPSGC a déterminé le type d'aide que le ministère pourrait fournir.</p> | <p>2. Le Pavillon du Canada, l'un des éléments du Programme des expositions du gouvernement du Canada géré par TPSGC, a participé à l'activité.</p> <p>Le Centre des pensions de la fonction publique a prêté au comité d'organisation une partie du matériel demandé, notamment 15 ordinateurs.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|--|---|
| 3. TPSGC a continué de surveiller ses dépenses de publicité consacrées aux médias de communautés de langue officielle en situation minoritaire et a communiqué ces renseignements dans son rapport annuel sur la publicité. | 3. TPSGC a rédigé son rapport annuel dans lequel se trouvent toutes les activités de publicité par institution fédérale, conformément à l'article 41 de la LLO. | 3. Le gouvernement du Canada a dépensé 2,63 millions de dollars pour les médias de communautés de langue officielle en situation minoritaire, une somme semblable aux dépenses précédentes. |
| 4. Le Ministère s'assure que les achats médias englobent l'achat d'espace publicitaire dans les médias des CLOSM. | 4. Les achats médias se font généralement sous forme d'avis publics pour des demandes de renseignements dans la recherche de propriétaires ayant des espaces commerciaux à louer pour loger les bureaux des institutions fédérales. | 4. Tous les bureaux régionaux font des achats dans les médias minoritaires selon le sujet de l'avis public et la région géographique visée. La Direction générale des services ministériels, des politiques et des communications a produit un rapport détaillé 2009-2010 des achats publicitaires dans les médias minoritaires. |
| 5. TPSGC offre aux CLOSM un accès facile à ses programmes et services. | 5. Cette année encore, la région de l'Ouest a apporté son soutien au journal albertain francophone Le Franco en mettant à jour les coordonnées régionales du ministère et son mandat dans L'Annuaire des services en français de l'Alberta publié par Le Franco. | 5. Cette contribution permet à TPSGC d'augmenter sa visibilité au sein de la communauté francophone en situation minoritaire en Alberta. |
| 6. Le Bureau de la traduction a diffusé un appel de propositions dans le cadre du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada (initiative de la <i>Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013</i>). | 6. Les organismes nationaux qui représentent les CLOSM ont été informés de l'appel de propositions pour le Programme de renforcement du secteur langagier au Canada suite au communiqué de presse du 3 juillet 2009. En outre, un courriel a été envoyé le 3 juillet 2009 aux participants qui ont été présents lors de la consultation organisée les 26 et 27 janvier 2009 sur le développement du Programme, dont la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et le <i>Quebec Community Groups Network</i> . | 6. Les organismes nationaux qui représentent les CLOSM sont informés des deux domaines d'action du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada qui aura une incidence sur les communications avec le public et la prestation des services, de même que sur la promotion du français et de l'anglais. |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|--|---|
| 7. Le Ministère contribue au Bulletin 41-42. | 7. Le Ministère a publié deux articles dans les bulletins 41-42 parus en 2009-2010. Le premier article a fait un retour sur la Semaine de la dualité linguistique 2008. L'autre article a fait la promotion du lancement du Portail linguistique du Canada, dont fait partie TERMIUM Plus®, la banque de données terminologiques du gouvernement du Canada. | 7. Les CLOSM continuent d'être informés des mesures prises par TPSGC pour promouvoir la dualité linguistique au Ministère et dans la population canadienne. |
| 8. Le Bureau des petites et moyennes entreprises du Ministère travaille pour assurer que toutes les affiches du gouvernement du Canada sur MERX ^{MC} sont conformes aux obligations de la LLO. MERX ^{MC} est un service d'appels d'offres en ligne présentant aux fournisseurs les appels d'offres du gouvernement du Canada. | 8. Des outils de communication ont été développés pour assurer que toutes les affiches sur MERX ^{MC} sont bilingues, dont un plan d'action, un texte sur les obligations linguistiques concernant les publications sur MERX ^{MC} , les messages clés à partager lors de consultations avec des associations professionnelles d'architectes et d'ingénieurs et une foire aux questions sur les langues officielles sur MERX ^{MC} . | 8. Les outils de communication ont été partagés avec les ministères et organismes fédéraux clients de TPSGC pour s'assurer que la date butoir du 1 ^{er} janvier 2010 pour l'affichage obligatoire bilingue dans MERX ^{MC} soit respectée. |
| 9. Le Ministère est soucieux de la sous-représentation des employés ayant l'anglais comme première langue officielle dans l'effectif de TPSGC qui relève de la région du Québec, à l'exclusion de la RCN. | 9. Le Ministère (bureau régional du Québec) s'est doté d'une stratégie de dotation d'ici 2013 pour augmenter la participation des Canadiens d'expression anglaise à l'effectif de TPSGC dans la région du Québec, à l'exclusion de la RCN. Le Ministère (région du Québec) a participé à la foire à l'emploi du gouvernement du Canada en octobre 2009 à Montréal, à laquelle étaient invités des étudiants anglophones. Il a aussi fait la promotion des possibilités d'emploi auprès de 2 universités anglophones (sur 9) et 2 collèges anglophones (sur 12) au Québec et il a publié des processus de dotation sur le site Internet Workopolis (2 processus) et sur le site Internet Jobboom (3 processus). | 9. Le Ministère a communiqué à la CLOSM au Québec les mesures prises pour remédier à la sous-représentation des employés ayant l'anglais comme première langue officielle dans la fonction publique fédérale de la région du Québec, à l'exclusion de la RCN. Les étudiants anglophones au Québec connaissent les possibilités d'emploi à la fonction publique et à TPSGC. |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|--|--|
| <p>10. Le ministère encourage ses locataires commerciaux à offrir des services dans les deux langues officielles dans la région de la capitale nationale.</p> | <p>10. Ainsi, dans le cadre du projet d'<i>Aide aux entreprises</i> du Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale, de nouvelles trousse d'information ont été créées. Le Ministère distribuera les nouvelles trousse à ses locataires commerciaux dans la région de la capitale nationale afin de faire la promotion des services dans les deux langues officielles.</p> <p>De plus, les deux clauses ajoutées dans les ententes avec les locataires commerciaux, celle sur les services et celle sur la signalisation, ont été maintenues pendant 2009-2010.</p> | <p>10. En 2006, TPSGC a distribué des trousse d'information à l'intention des commerçants de la région de la capitale nationale pour s'assurer que les locataires commerciaux connaissent bien leurs obligations linguistiques. Une nouvelle trousse d'information sera envoyée aux commerçants au début du printemps 2010.</p> <p>La Direction générale des biens immobiliers ajoute toujours des clauses particulières dans tous les baux de détaillants de la région de la capitale nationale relativement à l'utilisation des deux langues officielles du Canada pour la signalisation et les clients.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport détaillé des résultats

D. COORDINATION ET LIAISON

(N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

Résultat visé :

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|--|--|
| <p>1. Les champions ministériels des LO ont continué de participer à des comités en vue de répondre aux besoins des CLOSM.</p> | <p>1. Les champions ministériels des LO ont participé au réseau des champions des LO et la championne de la promotion de la dualité linguistique et de l'épanouissement des CLOSM a participé aux huit rencontres du Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles (CSMALO).</p> <p>La championne de la promotion de la dualité linguistique et de l'épanouissement des CLOSM a été conférencière au Forum sur les bonnes pratiques en matière de langues officielles en décembre 2009.</p> | <p>1. Une collaboration accrue entre les multiples partenaires permet de mieux cerner les besoins des CLOSM.</p> |
| <p>2. La coordonnatrice nationale pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO a les compétences et les ressources nécessaires pour assumer ce rôle au sein de TPSGC. Elle entretient d'étroites collaborations avec les coordonnateurs nationaux et les intervenants clés des autres institutions fédérales.</p> | <p>2. La coordonnatrice nationale a continué de participer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux rencontres du réseau des coordonnateurs nationaux de la mise en œuvre de l'article 41 organisées par Patrimoine canadien; | <p>2. La participation de TPSGC permet le maintien de bonnes relations de travail entre le Ministère et les divers autres ministères et organismes fédéraux qui siègent à ces comités et groupes de travail.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • aux réunions du Comité national de développement économique et d'employabilité (CNDÉE) et du <i>National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority</i> (NHRDCELM); • aux réunions des partenaires du projet d'<i>Aide aux entreprises</i> coordonnées par le Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale; • aux réunions du Comité interministériel de politiques (CIP) du Secrétariat des LO de Patrimoine canadien. <p>Le directeur des langues officielles du Ministère a aussi participé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux réunions du Comité interministériel de politiques (CIP) du Secrétariat des LO de Patrimoine canadien; • à une réunion du Comité interministériel de gestion du Programme des langues officielles (CIGPLO). | |
| <p>3. Le Bureau de la traduction a continué de collaborer avec diverses institutions fédérales en vue de répondre aux besoins des CLOSM.</p> | <p>3. Représentation au sein de trois comités de Patrimoine canadien en vue, notamment, de la <i>Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à six rencontres du Comité interministériel des politiques (CIP); | <p>3. La participation du Bureau à divers comité a permis une meilleure collaboration entre les diverses institutions fédérales afin de répondre aux besoins des CLOSM.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Participation à trois réunions du Comité interministériel de gestion du Programme des langues officielles (CIGPLO); • Participation à quatre réunions du Comité de coordination de la recherche en langues officielles (CCRLO) | |
| <p>4. Le directeur des langues officielles et la gestionnaire du Secrétariat, CLOSM, (aussi coordonnatrice nationale pour la mise en œuvre de l'article 41) ont visité certains bureaux régionaux du Ministère en 2009-2010. Lors de ces visites, ils en ont profité pour rencontrer les représentants de Patrimoine canadien à Edmonton et à Halifax.</p> | <p>4. Les discussions ont porté sur les réalités de la région géographique, comme la <i>Loi sur les services en français</i> de la Nouvelle-Écosse, et les relations entre les bureaux régionaux des institutions fédérales et les organismes provinciaux et sectoriels des CLOSM.</p> | <p>4. Dans un premier temps, les coordonnateurs des LO du Ministère en régions sont appuyés par la coordonnatrice nationale pour la mise en œuvre de l'article 41 du Ministère.</p> <p>En second lieu, ces échanges avec Patrimoine canadien permettent à la coordonnatrice nationale de bien comprendre les réalités propres à chacune des CLOSM.</p> |
| <p>5. Le Ministère a un réseau de coordonnateurs des LO qui représentent les directions générales à l'administration centrale et les directions régionales.</p> | <p>5. Les coordonnateurs des LO en régions participent aux rencontres et aux activités des comités de langues officielles des Conseils fédéraux régionaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La coordonnatrice des LO de la région du Québec a participé aux quatre rencontres du Réseau interministériel des langues officielles (RILO). • La coordonnatrice des LO du Centre des pensions de la fonction publique de Shediac a assisté à 4 rencontres du Conseil fédéral du Nouveau-Brunswick. • La coordonnatrice des LO de la région du Pacifique a assisté à 2 rencontres avec le sous-comité des langues officielles du Conseil fédéral du Pacifique. | <p>5. Ces rencontres permettent de créer des liens avec les partenaires fédéraux, dont Patrimoine canadien et le bureau régional du Commissariat aux langues officielles, ainsi que les coordonnateurs régionaux des autres institutions fédérales.</p> <p>Ces rencontres permettent d'améliorer la coordination interministérielle, surtout pour ce qui est de l'offre active et de la consultation avec Patrimoine canadien relativement aux CLOSM.</p> <p>Ces rencontres permettent de renforcer les partenariats et les relations à long terme avec les coordonnateurs des LO des différents ministères pour une coordination et des activités futures potentielles.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • La coordonnatrice des LO de la région de l'Ontario a participé à la rencontre interministérielle sur l'article 41, organisée par Patrimoine canadien en octobre 2009. • La coordonnatrice des LO de la région de l'Atlantique a participé aux rencontres du comité des LO à l'Î.-P.-É., à T.-N.-L., en N.-É. et au N.-B. Elle a également assisté à la journée de réflexion de la <i>Loi sur les langues officielles</i> organisée par le comité des langues officielles du Conseil fédéral du Nouveau-Brunswick à Moncton. • Le directeur des relations avec la clientèle du Nouveau-Brunswick a été nommé champion par le Conseil fédéral du Nouveau-Brunswick et copréside le comité des LO du Conseil. • Le directeur des relations avec la clientèle de Terre-Neuve a été nommé champion par le Conseil fédéral de Terre-Neuve et copréside le comité des LO du Conseil. | |
| <p>6. Les coordonnateurs régionaux des LO collaborent avec Patrimoine canadien et d'autres institutions du gouvernement afin d'apporter un soutien aux CLOSM.</p> | <p>6. La coordonnatrice des LO de la région de l'Atlantique a participé à la planification de la semaine des LO à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick avec d'autres homologues fédéraux.</p> <p>La coordonnatrice des LO de la région de l'Atlantique pour l'article 41 a assisté aux rencontres de LO avec Patrimoine canadien et les CLOSM.</p> | <p>6. Ces activités permettent de créer une interaction avec Patrimoine canadien, d'autres institutions gouvernementales et divers groupes des CLOSM.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|--|---|
| | <p>TPSGC est représenté au sein des comités interministériels de LO du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Leurs réunions régulières se tiennent à longueur d'année pour permettre aux ministères d'associer leurs ressources afin d'organiser les activités et les rencontres.</p> <p>Le Centre des pensions de la fonction publique de Shediac a participé au volet de Leadership dans une étude bilingue sur la fonction publique menée par le Commissariat aux langues officielles.</p> <p>L'objectif de cette séance consistait à cerner les pratiques encourageant l'utilisation des deux langues officielles dans la fonction publique.</p> | <p>Grâce à cette séance, les participants ont pu contribuer au rapport qui sera rédigé par le Commissaire aux langues officielles sur le Leadership dans la fonction publique bilingue.</p> |
| <p>7. Le Bureau de la traduction a continué de collaborer avec plusieurs gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de répondre aux besoins des CLOSM.</p> | <p>7. Le Bureau a effectué la coordination des réunions du Conseil national de terminologie (CNT), qui regroupe des spécialistes à l'emploi des gouvernements des dix provinces et des trois territoires. Trois réunions régulières du CNT ont eu lieu pendant l'année. En outre, le CNT a tenu sa rencontre annuelle en mai, durant laquelle les membres ont commenté longuement une recommandation du Bureau portant sur les noms des peuples autochtones. Au terme de cette discussion, il a été décidé d'examiner la possibilité de créer un comité d'experts pour approfondir le sujet.</p> <p>En 2009-2010, des ententes de collaboration étaient en vigueur avec sept provinces et un territoire du Canada. Depuis l'avènement du Portail, le Bureau est à étudier la possibilité de nouvelles formes de collaboration avec les provinces et territoires.</p> | <p>7. La collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux permet de mieux identifier les besoins des CLOSM et d'y répondre.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|---|
| <p>8. Le Bureau de la traduction a continué de collaborer avec des établissements d'enseignement en vue de répondre aux besoins des CLOSM.</p> | <p>8. La Direction de la traduction parlementaire et de l'interprétation du Bureau de la traduction a mis à la disposition de l'Université d'Ottawa son laboratoire d'interprétation 60 fois au cours de l'année.</p> <p>Dans le cadre de ses relations suivies avec l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'Université d'Ottawa, la Direction de la normalisation terminologique a établi la liaison entre cet organisme et la Société française de terminologie pour le colloque intitulé « L'évaluation des politiques linguistiques » qui a eu lieu à Paris en octobre 2009.</p> | <p>8. Les partenaires du Bureau de la traduction ont bénéficié d'un laboratoire d'interprétation de calibre international afin d'assurer la formation et le perfectionnement des interprètes de conférence.</p> <p>L'ILOB a bénéficié de l'information que le Bureau, à titre de correspondant canadien en aménagement linguistique, a reçu de partenaires étrangers. L'ILOB a pu ainsi détacher un spécialiste du droit constitutionnel et du droit linguistique pour prononcer une conférence sur les actions et l'évolution des politiques touchant les minorités linguistiques au Canada à cette conférence internationale.</p> |
| <p>9. TPSGC a poursuivi l'élaboration d'un outil de planification des médias de LO (en fonction des guides de coûts) offrant des renseignements sur les médias du Comité de concertation sur la publicité et les médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire pour aider les institutions à planifier des campagnes respectant les exigences de la LLO.</p> | <p>9. La mise en œuvre et la modification continue de l'outil de planification des médias de LO se poursuivent.</p> | <p>9. Les plans de médias ont été vérifiés avant le placement pour assurer la conformité aux exigences des langues officielles.</p> |
| <p>10. Initiatives d'apprentissage à l'intention des employés</p> <p>TPSGC offre toujours le cours de publicité du gouvernement du Canada (GC) aux communicateurs à l'aide d'un dossier dans lequel se trouve la LLO et le rôle qu'elle joue dans les publicités du GC, ainsi qu'un document de pratiques exemplaires pour la publicité aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> | <p>10. TPSGC a participé à deux séances. Les documents de présentation ont été distribués et TPSGC a répondu aux questions posées.</p> | <p>10. Des employés représentant 33 institutions fédérales ont participé à ces séances.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|--|
| <p>11. Information aux institutions</p> <p>Suite de la publication d'articles dans le bulletin de TPSGC à l'intention des membres de la communauté de la publicité pour leur fournir des renseignements pertinents et utiles sur les tendances et les pratiques.</p> | <p>11. <i>Comprendre les possibilités médiatiques</i> a paru dans le numéro de l'été 2009 du bulletin À votre portée.</p> | <p>11. Ce bulletin est distribué à plus de 600 employés participant à la publicité et aux communications dans le gouvernement du Canada.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport détaillé des résultats

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en œuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

Résultat visé :

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|--|---|
| 1. TPSGC appuie les CLOSM dans le cadre d'organisation de forums, d'activité ou de rencontres dont les objectifs sont liés à la partie VII de la LLO. | 1. TPSGC a contribué à la soirée du <i>Gala des Lauriers de la PME 2009</i> du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada qui a eu lieu en novembre 2009. | 1. Le Ministère est heureux d'avoir participé au montage vidéo de la session de réseautage des entrepreneurs, du cocktail et de la soirée. Le montage sert de CD souvenir pour les entreprises finalistes et pour des fins de promotion pour ces entreprises ainsi que pour RDÉE Canada. |
| 2. Le Ministère a reconduit le programme d'appui à la traduction offert exclusivement aux organismes nationaux porte-parole des CLOSM, c'est-à-dire la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada; RDÉE Canada; le Réseau communautaire (<i>Community Table</i>); et le Quebec Community Groups Network (QCGN). | 2. Les lignes directrices du programme ainsi que les modalités de reddition de comptes qui y sont liées ont été partagées avec les organismes admissibles. | 2. Les organismes admissibles ont rapporté que le programme leur permet d'engager un dialogue avec les citoyens dans l'autre langue officielle et de rejoindre des ministres provinciaux et territoriaux. Les organismes ont également indiqué que le service d'appui permet d'augmenter les possibilités de partenariats. |
| 3. Le programme de cartes d'hôtel permet aux organismes des CLOSM de bénéficier des tarifs réduits d'hébergement du gouvernement fédéral dans les établissements hôteliers participants au Canada. Le programme est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010. | 3. Quelque 15 nouvelles cartes d'hôtels ont été émises à des organismes des CLOSM en 2009-2010. | 3. En prévision du renouvellement du programme pour la période de 2011-2016, le Ministère a fait parvenir une lettre d'intention de renouvellement annonçant de nouveaux mécanismes de responsabilisation à tous les bénéficiaires actuels. |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|--|---|
| 4. La Direction des langues officielles de TPSGC a continué d'offrir des abonnements à <i>TERMIUM Plus</i> [®] aux CLOSM. | 4. Des abonnements ont été offerts gratuitement aux CLOSM du 1 ^{er} avril jusqu'au lancement du Portail. En effet, le Bureau de la traduction a obtenu un financement de cinq ans pour offrir gratuitement <i>TERMIUM Plus</i> [®] par l'entremise du Portail. | 4. <i>TERMIUM Plus</i> [®] est maintenant offert gratuitement à la population canadienne par l'entremise du Portail linguistique du Canada depuis le 8 octobre 2009. |
| 5. Le Bureau de la traduction a poursuivi son partenariat avec les universités membres de l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET). | 5. En date du 30 septembre 2009, le Bureau a accueilli 51 étudiants universitaires en stages COOP (dont trois stagiaires COOP en terminologie), 66 en stages de partenariat et 3 stagiaires à la maîtrise en traduction juridique provenant de diverses universités canadiennes membres de l'ACET. En outre, le Bureau a recruté 83 traducteurs provenant de partout au Canada du 1 ^{er} avril 2009 au 31 décembre 2009. | 5. Le partenariat entre le Bureau et les universités pour l'embauche d'étudiants-stagiaires contribue à favoriser le renouvellement d'une main-d'œuvre qualifiée. |
| 6. Le Bureau de la traduction a poursuivi son projet « La relève en interprétation » en vertu d'un protocole d'entente avec l'Université d'Ottawa. | 6. Le protocole d'entente avec l'École de traduction et d'interprétation (ÉTI) de l'Université d'Ottawa a été renégocié. Le Bureau a détaché 9 professeurs à l'Université d'Ottawa pour enseigner des cours de maîtrise en interprétation. | 6. La renégociation du protocole d'entente pour le projet « La relève en interprétation » permet de mieux faire face à la pénurie d'interprètes au Canada. |
| 7. Le Bureau de la traduction a maintenu le <i>Service de renseignements terminologiques et d'appellation officielle (Service SVP)</i> . | 7. Le Bureau a un service de recherches terminologiques ponctuelles provenant de l'administration fédérale, de langagiers et, à certaines conditions, du grand public. Les demandeurs n'identifient pas leur provenance et il est donc impossible d'évaluer la proportion d'entre eux qui sont issus de CLOSM parmi les quelque 23 000 demandes de renseignements reçues en 2009-2010. | 7. L'ensemble de la population canadienne, y compris les CLOSM, les fonctionnaires fédéraux ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, a accès à un service pour produire efficacement leurs documents et publications dans les deux langues officielles. |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|---|---|--|
| <p>8. Le Bureau de la traduction a procédé au lancement du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada (initiative de la <i>Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013</i>) comprenant deux volets, les Bourses universitaires en traduction et l'Initiative de l'industrie de la langue.</p> | <p>8. Suite à l'appel de propositions lancé le 3 juillet 2009, le Programme de renforcement du secteur langagier financera 16 projets qui viendront appuyer le développement du secteur langagier à l'échelle du Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sept projets de bourses en traduction, - un projet de stages en traduction rémunérés en entreprise, - deux projets de promotion de l'industrie, - cinq projets d'innovation, et - un projet d'intégration des technologies langagières. | <p>8. Les deux domaines d'action du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada auront une incidence sur les communications avec le public et la prestation des services, de même que sur la promotion du français et de l'anglais.</p> |
| <p>9. TPSGC a offert des séances de formation sur les obligations du gouvernement en matière de publicité dans les médias de communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'intention des employés du gouvernement chargés de la gestion de la publicité. TPSGC a consulté les organismes centraux ainsi que les associations représentant les médias de communautés de langue officielle en situation minoritaire au besoin.</p> <p>TPSGC a commencé à intégrer des médias en milieu minoritaire dans l'outil de planification des médias afin de démontrer qu'il atteint des communautés de LO en situation minoritaire.</p> | <p>9. Les documents de présentation ont été créés et distribués. Les réponses aux questions ont été données.</p> <p>Grâce à la détermination et à l'inclusion des médias en milieu minoritaire dans l'outil de planification des médias, les conseillers peuvent fournir davantage d'information au sujet des médias en milieu minoritaire du Canada.</p> | <p>9. Toutes les présentations et toute la correspondance sont données dans les deux langues officielles.</p> <p>Les Canadiens et Canadiennes des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont été mieux desservis par le placement des publicités de LO.</p> |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Rapport détaillé des résultats

F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en œuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex. : rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, bilan de réalisations pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO]

Résultat visé :

Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|--|--|
| 1. Le Ministère dispose d'un plan d'action triennal pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. | 1. Le plan d'action couvre la période 2008-2011 et prendra fin le 31 mars 2011. | 1. Le plan d'action est examiné régulièrement pour évaluer les progrès. |
| 2. Le Ministère élabore un rapport de résultats annuel pour témoigner des réalisations. | 2. Les coordonnateurs des LO des directions générales et des directions régionales ont collaboré à la réalisation du rapport annuel. | 2. Des pourparlers sont en cours pour que le rapport annuel 2009-2010 soit affiché dans le site Internet du Ministère. Il s'agit d'un des objectifs annoncés dans le plan d'action 2008-2011. |
| 3. Le Ministère dispose d'un plan d'action stratégique en matière de langues officielles. | 3. Le plan d'action stratégique 2008-2010 prendra fin en décembre 2010. Un plan d'action 2011-2013 sera élaboré et présenté à la haute direction du Ministère d'ici décembre 2010. | 3. Tout comme le plan d'action stratégique qui prendra fin en décembre 2010, le nouveau plan d'action stratégique comprendra des activités liées à la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. |
| 4. Le Comité de gouvernance des LO continue ses activités. | 4. L'article 41 a été à l'ordre du jour de toutes les rencontres du Comité de gouvernance des LO. | 4. Le Comité de gouvernance des LO est un lieu où se discutent les enjeux stratégiques en matière de LO pour être en mesure de conseiller la haute direction du Ministère. |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Activités réalisées | Extrants | Progrès réalisés |
|--|---|---|
| 5. En 2009-2010, la coordonnatrice nationale pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO et le directeur des LO ont été consultés pour s'assurer que les présentations du Conseil du Trésor de TPSGC sont soumises à une analyse des répercussions sur les langues officielles. | 5. La coordonnatrice nationale pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO et le directeur des LO ont examiné environ 92 présentations au Conseil du Trésor en 2009-2010. | 5. La coordonnatrice et le directeur des LO se sont assurés que l'analyse des répercussions sur les langues officielles était menée d'une manière adéquate et qu'on tenait compte du point de vue des CLOSM dans la présentation au Conseil du Trésor. |
| 6. En avril 2009, un Comité d'examen ministériel pour les travaux du Cabinet a été lancé avec la participation de la Direction des langues officielles afin d'examiner les mémoires au Cabinet et les autres documents du Cabinet. | 6. Les questions relatives aux langues officielles sont cernées pendant l'examen de tous les mémoires au Cabinet et les dossiers sont créés à l'intention du Cabinet dans le cadre des activités du Comité d'examen ministériel pour les travaux du Cabinet. | 6. Au cours de l'exercice 2009-2010, le Comité d'examen ministériel pour les travaux du Cabinet a examiné 21 documents. Toutes les questions relatives aux langues officielles y ont été cernées et les changements nécessaires ont été apportés grâce à ces examens. |
| 7. Le Bureau de la traduction a procédé à la mise à jour de la stratégie de mesure du rendement de Patrimoine canadien pour ses deux initiatives (le Portail linguistique du Canada et le Programme de renforcement du secteur langagier au Canada), dans le cadre de la <i>Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013</i> . | 7. Les deux sections de la stratégie de mesure du rendement pour la <i>Feuille de route</i> de Patrimoine canadien ont été mises à jour, soit une section pour le Portail linguistique du Canada et une autre pour le Programme de renforcement du secteur langagier au Canada. | 7. Les deux initiatives de la <i>Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013</i> attribuées au Bureau de la traduction reposent sur une mesure de rendement périodique efficace et contribuent au renforcement de la dualité linguistique au Canada. |

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Liste de distribution

- Alliance des radios communautaires du Canada
- Association de la presse francophone du Canada
- Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes
- Comité permanent des langues officielles du Sénat
- Commissaire aux langues officielles
- Direction de la concertation ministérielle, Patrimoine canadienne
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- Quebec Anglophone Association of Community Radio
- Quebec Community Groups Network
- Quebec Community Newspaper Association
- Réseau communautaire
- Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada
- Secrétariat des langues officielles, Patrimoine canadien

Site Web de TPSGC

<http://source.tpsgc.gc.ca/rh-hr/text/emp/lngs-f.html>

On peut se procurer une version imprimée de ce document en s'adressant à :

Julie Paquette

Gestionnaire, Secrétariat, Communautés de langue officielle en situation minoritaire

Direction des langues officielles

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Place du Portage, Phase III, Niveau 2B2

Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : (819) 934-0238 / Télécopieur : (819) 956-4412

Courriel : julie.paquette@tpsgc-pwgsc.gc.ca